

- ☐ La **fiche d'informations**, complétée et signée
- ☐ Le **formulaire de décharge**, complété et signé
- ☐ **UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES MINEURES**, le **formulaire d'autorisation parentale**, complété et signé
- ☐ Une **pièce d'identité** (carte identité, passeport ou permis de conduire)
- ☐ Une **attestation de responsabilité civile**, avec la mention «*assuré du fait de la pratique du baby-sitting au domicile d'un tiers*» (à demander auprès de votre assureur ou celui de vos parents)
- ☐ Copie des **diplômes** ou tout document attestant la participation à une formation en lien avec l'activité de garde d'enfant (BAFA, PSC1, attestation de présence à la journée "Baby-sitter en toute confiance"...)

En cas de dossier non complet ou de pièces justificatives manquantes, l'inscription ne pourra aboutir. Le PIJ se réserve le droit de ne pas accepter l'inscription des personnes ne présentant pas les pièces justificatives demandées.